

COMITE TECHNIQUE ILE DE FRANCE DU 16 SEPTEMBRE 2021: UN PAYSAGE DOUANIER FRANCILIEN MOUVANT

Ce comité technique a été présidé par le directeur interrégional Ile de France, M. LORENZO.

L'USD FO était représentée par Jean-François RENON, Philippe MATHIEU, Bruno COLLET et William SALLE.

Plusieurs points importants ont été abordés lors de cette instance et ont donné lieu à des débats riches.

En propos liminaire, L'USD FO fait part au DI de son interrogation par rapport au timing relatif au lancement de la restructuration du pôle énergie interrégional (PEI).

Des entretiens de reclassement individuels ont été effectués dès le mois d'août, en pleine période estivale. Pour notre organisation syndicale, l'administration avance à « marche forcée » : Nous avons bien compris que derrière tout le processus de transfert de la fiscalité à la DGFIP, il y avait une commande d'ordre politique ... le quoi qu'il en coûte !!

Avant d'aborder l'ordre du jour, le DI évoque la mise en place des lignes directrices de gestion qui modifie en profondeur plusieurs aspects RH, en particulier les promotions avec un process hautement chronophage.

Le DI reconnaît une baisse importante des taux de promotions, engendrant une sélection drastique des dossiers retenus.

Pour rappel, les organisations syndicales sont désormais totalement écartées des discussions sur le choix des promotions, les CAP promotions ayant été supprimées par une funeste loi transformation de la fonction publique datant d'août 2019...

Le DI aborde aussi l'avenir de la mission Contributions Indirectes sur laquelle il estime que la douane possède un leadership et un savoir-faire indéniables ne pouvant être remis en cause...

- La création d'un point de contrôle douanier à CHELLES sur le site de Viapost, filiale de la Poste.

Cette création s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du paquet TVA e commerce avec l'application de nouvelles règles depuis le 1er juillet 2021, la TVA s'appliquant dès le premier euro. Le site, ouvert 24H/24 sauf du samedi soir au dimanche soir, traite des colis de moins de 2 kg dénommés les petits paquets internationaux. Ces colis sont d'abord réceptionnés à Roissy, avant d'être acheminés jusqu'à Chelles.

Le dispositif de dédouanement doit associer également Roissy, dans le cadre d'une procédure de dédouanement centralisé national. Les déclarations en douane sont déposées à Roissy, chargé d'effectuer les ciblage et de prescrire les contrôles au bureau de Marne La Vallée.

Les agents du bureau de Marne La Vallée sont chargés d'effectuer les contrôles physiques sur le site de Viapost et d'accomplir ensuite toutes les procédures nécessaires (Intégration de données dans BANACO, SILCF...etc).

Ce sont les agents affectés au pôle dédouanement qui sont chargés d'effectuer cette nouvelle mission 5 jours par semaine (4 agents de manière permanente + 1 équipe de réserve de 2 agents).

Le DI reconnaît à ce stade que la mise en œuvre de cette nouvelle mission s'effectue de manière dégradée : Les déclarations en douane sont incomplètes, le dispositif de la Poste rencontrant des problèmes techniques.

La conséquence est l'absence de contrôles prescrits par Roissy, les agents de Marne La Vallée sont contraints de n'effectuer que des contrôles d'initiative à vocation lutte contre la fraude. Malgré ces conditions délicates, les agents réalisent de belles affaires.

L'USD FO tient à souligner au DI l'engagement professionnel sans faille des collègues, à fortiori dans un environnement de travail particulièrement bruyant et avec une dotation individuelle d'équipements encore incomplète.

Le DI évoque également l'aspect formation, des échanges de process de travail sont prévus avec le BDP de Wissous, ainsi qu'un renforcement sur la matière contentieux.

L'USD FO et les autres organisations syndicales demandent que l'administration étudie la possibilité d'attribuer des compensations aux agents de Marne La Vallée qui travaillent sur le point de contrôle de Chelles, en raison d'une augmentation substantielle du nombre de kilomètres entre leur domicile et Chelles. L'USD FO souhaite également connaître si l'augmentation en terme de km se traduit également par une augmentation importante des temps de trajet.

VOTE de L'USD FO : ABSTENTION

Dans le contexte actuel, où la DGDDI va perdre une majeure partie des missions fiscales transférées à la DGFIP, nous actons positivement l'apport d'une nouvelle mission douanière pour le bureau de Marne La Vallée.....

Mais, l'USD FO ne peut que déplorer à ce stade l'absence totale de moyens humains supplémentaires affectés au bureau de Marne La Vallée pour effectuer cette nouvelle mission !!

Cette situation n'est pas acceptable en l'état et ne doit aucunement perdurer dans le temps, il faut absolument que l'administration attribue des moyens à hauteur des besoins, y compris en terme d'amélioration des conditions de travail.

Le DI nous indique qu'il s'engage à actionner la direction générale dans le cadre du dialogue de gestion pour exprimer les besoins en effectifs nécessaires au renforcement du bureau de Marne La Vallée.

L'USD FO espère que cette volonté ne restera pas vaine et se traduira bien dans les faits par un abondement d'emplois. Nous suivrons l'évolution de ce dossier avec vigilance.

- Le déploiement du télétravail pérenne.

Le télétravail dérogatoire lié à la crise sanitaire s'éteignant progressivement, un nouveau dispositif est décliné (cf note DG RH4 du 19 juillet 2021). Pour cela, les agents doivent s'inscrire sur SIHRIUS et choisir le mode de télétravail : régulier, ponctuel ou exceptionnel.

Un entretien préalable avec le chef de service est obligatoire, avant d'enclencher le processus de validation de la demande.

Le DI affirme qu'il est favorable au principe du déploiement du télétravail en Ile de France pour deux raisons importantes : Il souhaite rendre plus attractif l'interrégion Ile de France en terme de conditions de travail et notamment réduire la fatigue des agents liée au temps de transport entre le domicile et le lieu de travail.

A ce stade, le DI demande une certaine cohérence d'ensemble entre les différentes directions et souhaite que l'ensemble des demandes de télétravail lui soient remontées pour éviter des disparités injustifiées.

En aucun cas, il ne doit y avoir de normes préfixées par avance dans les services, notamment en terme de nombre de jours qui seraient octroyés. Les agents ne doivent pas s'autocensurer et le dialogue doit s'instaurer dans les services. Pour le DI, l'analyse de l'environnement de travail, ainsi que la sécurisation des outils informatiques constituent des données fondamentales dans la cadre du déploiement du télétravail.

Position de L'USD FO :

Nous constatons que le télétravail a profondément modifié les relations professionnelles, les rapports sociaux (entre agents d'une part, entre agents et chefs de services d'autre part), ainsi que le fonctionnement des collectifs de travail.

Pour L'USD FO, indépendamment du nombre de jours télétravaillés et des tâches télétravaillables, il existe un postulat de base indispensable au bon fonctionnement du télétravail : Il s'agit de la nécessaire confiance qui doit exister entre les agents et les chefs de services, sinon gare à l'accroissement des relations conflictuelles....

Le collectif de travail doit impérativement être maintenu et cela passe par un rapport gagnant-gagnant entre les agents et les encadrants de proximité, pour lesquels la charge de travail est accrue avec un management devant combiner présentiel et distantiel.

Notre fédération FO FINANCES milite aussi pour l'ouverture d'une négociation spécifique sur le télétravail pour l'ensemble des directions de BERCY, avec pour objectif d'améliorer les dispositions de l'accord cadre signé dans la fonction publique au mois de juillet dernier.

- La coordination des unités de surveillance

Le DI souhaite renforcer la coordination existante entre les différentes brigades franciliennes, en particulier lors de la réalisation des contrôles routiers, afin d'accroître l'efficacité des services et des résultats en matière de LCF.

La complexité et la dangerosité existante sur les axes routiers franciliens implique selon le DI la projection de forces supplémentaires pour la réalisation d'opérations lourdes sur un point de contrôle particulier.

L'ensemble de la chaîne hiérarchique SURV (divisionnaires- CSDS) doit être force de propositions en la matière. Les côtes de services devront être élaborées suffisamment en avance, lors de la programmation de contrôles coordonnés associant plusieurs brigades.

Pour le DI, le développement des contrôles coordonnés doit permettre de renforcer la cohésion des équipes et favoriser le partage des connaissances entre agents.

Le CODT aura en outre un rôle essentiel dans les dispositifs de contrôle pour coordonner l'action des unités SURV sur le terrain, en relation également avec les directions régionales limitrophes.

L'USD FO acte positivement la démarche initiée par le DI, mais y ajoute la nécessité d'une communication importante et fluide entre les différents services et les échelons hiérarchiques.

- Le déploiement AGNET

Il s'agit d'une solution développée par la société AIRBUS dont l'objectif principal d'utilisation pour les agents Surv est la sécurisation des communications. L'ensemble des brigades utilisera à terme cet outil applicatif. La formation des agents sera effectuée en cascade par « des ambassadeurs » dit agents référents à l'utilisation de cet applicatif.

Une particularité pour les agents motocyclistes qui seront formés directement par la société AIRBUS, en raison d'une utilisation plus complexe due à leurs équipements spécifiques.

Les TSI seront chargés de la gestion administrative et de la dotation en matériel.

L'USD FO s'interroge sur le rôle des agents « ambassadeurs » qui pour certains d'entre-eux cumulent déjà d'autres fonctions de référent, ce qui peut engendrer une charge de travail supplémentaire.

Le DI voit l'occasion de donner plus de responsabilité à certains agents.

Pour L'USD FO, l'administration devra également veiller à ne pas oublier de prendre en considération l'investissement de ces agents chargés d'assurer la formation de leurs collègues...

- La restructuration du Pôle Energie Interrégional (PEI)

L'USD FO a demandé au DI un point d'étape sur ce dossier, la mise en œuvre du processus de restructuration des agents en poste ayant débité au mois d'août dernier. Les agents ont été reçu en entretien de reclassement professionnel, certains d'entre eux ont postulé à une bourse de l'emploi.

A ce stade, le DI reconnaît une appréciation erronée de la charge de travail du service, l'administration anticipant au départ un nombre de dossiers à traiter à la baisse....

Or, il n'en est rien, bien au contraire, des dossiers affluent, en particulier émanant d'une certaine profession, les boulangers.

Le sujet est le suivant : Comment assurer la continuité du service à terme, les agents en poste au PEI souhaitant légitimement avoir de la lisibilité en terme de calendrier quant à leur reclassement sur leur nouveau poste ?

Faudra t-il faire appel à des agents Paris Spécial, la mission continuant à s'exercer même au-delà de la date prévue de transfert à la DGFIP (les dossiers dont le traitement aura débuté avant la date de bascule devront tout de même être finalisés par la DGDDI) ?

Le DI indique son incapacité actuelle à donner des dates précises pour le reclassement des agents sur leurs nouveaux postes. Il veut que la charge de travail du PEI soit précisément évaluée et souhaite effectuer un point d'étape régulier sur le nombre de dossiers traités et restant à traiter avec le DR de Paris.

Le DI n'est pas non plus en possession d'informations précises sur le nombre de postes susceptibles d'être offerts par la DRFIP 75 pour les agents du PEI qui souhaiteraient suivre leur métier.

Pour l'USD FO, l'administration se doit d'accompagner individuellement l'ensemble des agents de ce service qui s'inquiètent pour leur avenir professionnel. L'absence de visibilité ne peut que renforcer l'anxiété de nos collègues. La restructuration est une donnée subie, les agents n'ont aucunement demandé à perdre leur mission.

Le chef de la GRH Ile de France acte la nécessité d'apporter rapidement des réponses précises aux interrogations des agents. En outre, il indique que la bourse de l'emploi sera prochainement étoffée en nombre de postes ouverts.

L'USD FO continuera de suivre l'évolution de ce dossier avec vigilance.

- La situation des bureaux de douane franciliens

Le Brexit, ainsi que la mise en place du dédouanement centralisé ont impacté assez fortement le trafic des bureaux de douane franciliens. Certains connaissent une très forte augmentation du nombre des déclarations, alors que d'autres ont un volume en baisse substantielle. Le choix des grands opérateurs logisticiens est déterminant en la matière. Le paysage est très mouvant.

Pour les bureaux qui seraient le plus fortement touchés par une chute du volume de leurs déclarations et par la perte à terme de la mission fiscale, le DI évoque une piste de réflexion pour essayer de compenser ces déperditions : le contrôle des normes après dédouanement, sans plus de précisions à ce stade.

L'USD FO attire l'attention du DI sur l'insuffisance des moyens humains dans certains pôles contrôle, alors même que la mission de contrôle physique constitue la matrice du douanier.

L'USD FO alerte le DI sur la situation critique en terme d'effectifs du pôle Dédouanement du bureau de Corbeil, ainsi que sur certains services au siège de la DR de Paris Ouest (PAE, CROC, SGR...) qui sont en situation de souffrance.

Le chef de la GRH nous indique vouloir diversifier les sources de recrutement, le DI reconnaît un déficit d'attractivité.

- Les projets immobiliers

- Des travaux d'envergure seront prochainement engagés au siège de la DI Ile de France, ainsi qu'au STA, en terme d'isolation des bâtiments (améliorer la performance énergétique) d'un montant de près de 2 millions d'euros.
 - La BSI de Combs la Ville devrait être complètement rénovée en 2022, mais l'administration est à ce stade en attente de l'accord plein et entier du propriétaire.
 - Le site D'Aulnay (bureau + brigade) sera également concerné par d'importants travaux, un nouveau bail est en cours de discussion.
- Autre point abordé : la prime de fidélisation pour les agents des Douanes travaillant à Aulnay.**

Le secrétariat général de Bercy a été saisi de ce sujet par le bureau RH1 de la DG. Le processus doit être aussi validé in-fine par la DGAFP. Notre fédération FO FINANCES suit également ce dossier avec une grande attention.

Vos représentants USD FO Ile de France